

L'agglo Foix-Varilhes recrute

**Un/-e directeur/ -trice du pôle finances, (cat. A),
au sein de L'agglo à Varilhes
à temps complet, sur emploi permanent**

Dans un environnement exceptionnel au pied des Pyrénées et à moins d'une heure de la métropole toulousaine, L'agglo Foix-Varilhes, jeune intercommunalité créée en 2017, est l'unique communauté d'agglomération du département de l'Ariège. Composée de 42 communes dont Foix, ville-préfecture, L'agglo Foix-Varilhes exerce une vingtaine de compétences articulées autour d'un ambitieux projet de territoire qui combine attractivité, solidarités et transitions, au service de ses 33 000 habitants

Les services de L'agglo, structurés en 9 pôles et composés de 200 collaborateurs, incarnent et mettent en œuvre cette ambition. Un dialogue social de qualité, constructif et apaisé, permet d'aborder avec pragmatisme et dans une recherche de progrès constant les sujets ayant trait à l'organisation et à la qualité de vie au travail.

Au sein de cette organisation, la direction générale adjointe regroupe l'ensemble des pôles supports administratifs, dont le pôle finances. Le poste de direction de ce pôle est vacant à compter du 1^{er} juillet 2024.

Comme toutes les fonctions supports de L'agglo, ce poste répond aux besoins de L'agglo et du CIAS L'agglo Foix-Varilhes.

Description du poste

Ce poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice générale adjointe des services, en collaboration étroite avec le directeur général des services et le vice-président délégué. A ses côtés, l'équipe comptable représente trois agents. Ses missions :

Le budget :

- Participer à la mise en œuvre stratégique
- Préparer, élaborer, suivre et contrôler les budgets, et les documents cadres (ROB, RBF...)
- Proposer et actualiser une prospective et des analyses financières
- Anticiper les besoins de financement et gérer la dette
- Assurer les préparations d'actes administratifs

La comptabilité :

- Diriger, superviser et optimiser le travail comptable ; en porter directement la gestion au besoin
- Assurer les bonnes applications de nomenclatures
- Accompagner et assurer la bonne application des circuits dématérialisés
- Assurer la tenue à jour de l'inventaire comptable

La fiscalité :

- Analyser et suivre les ressources fiscales
- Mettre en place un observatoire fiscal

Profil recherché

- Maîtrise des règles et référentiels qui régissent les finances, la comptabilité publique (M57, M49, M4 et M22) et la fiscalité
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance de la paie
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et, idéalement, du logiciel Sedit-GF (Berger-Levrault)
- Apte à travailler en mode projet et à mener des projets transversaux impliquant une maîtrise des enjeux financiers et fiscaux, dans une dynamique collaborative
- Prise d'initiative et autonome dans l'organisation du travail
- Capacités pédagogiques et de travail en transversalité
- Rigoureux, méthodique et disponible : allier aisance relationnelle et disponibilité
- Diplôme en comptabilité publique ou expérience significative dans ce domaine

Recrutement

Date limite de candidature : 3 juin 2024

Date de prise de fonction : 1^{er} juillet 2024

Cadre d'emploi : attaché (A)

Type de recrutement : mobilité interne, mutation, portabilité de CDI, ou à défaut CDD d'un à trois ans

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, Cnas, titres restaurants, participation mutuelle et prévoyance labellisées

Lieu de travail : siège social de L'agglo Foix-Varilhes, 1A Avenue du Général de Gaulle – 09000 Foix

Temps de travail : 37h hebdomadaires, du lundi au vendredi, dont RTT
Amplitude horaire variable (réunions en soirée)

Poste télétravaillable à raison d'un jour par semaine

Candidatures à adresser

A l'attention de Monsieur le Président de L'agglo Foix-Varilhes
1A Avenue du général de Gaulle
09000 FOIX

Par mél au pôle ressources humaines : rh@agglo-pfv.fr

Documents à fournir :

- Curriculum à jour
- Lettre de motivation
- Pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation
- Le cas échéant, attestation de perception d'indemnité de rupture conventionnelle par un employeur public, datant de moins de 6 ans

Conformément au RGPD, il est précisé que l'étude des candidatures est assurée par la directrice générale adjointe des services – DRH-DSI, la directrice du pôle petite enfance, enfance, jeunesse et les responsables des multi-accueils précités.